

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 23 octobre au 27 octobre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 23 octobre au 27 octobre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 10 069 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
23/10/2017	3.750	90,60	90,42	91,00	339.743	En bourse via Euronext
24/10/2017	3.075	90,50	90,32	90,87	278.300	En bourse via Euronext
25/10/2017	2.825	90,42	90,30	90,70	255.447	En bourse via Euronext
26/10/2017	419	90,33	90,21	91,99	37.847	En bourse via Euronext
Total	10.069	90,51			911.337	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 27 octobre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.663.759 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.